Quand et pour combien de temps ?	Par quels moyens ?	Comment se le procurer ?
A tout moment pour accéder au garage	Avec une vignette et sur appel à la borne	Au point info stationnement*
Deux fois par jour en dépose minute	Avec une vignette et sur appel à la borne	Au point info stationnement*
A tout moment en dépose minute	Avec une vignette et sur appel à la borne	Au point info stationnement*
A tout moment en dépose minute	Avec une vignette et sur appel à la borne	Au point info stationnement*
De 6h à 11h (sortie obligatoire)	Sur appel à la borne	
Au cas par cas	Sur appel à la borne	
Au cas par cas	Selon arrêté d'autorisation d'occupation du domaine public	A la Police Municipale
A tout moment en dépose minute	Sur appel à la borne	
Au cas par cas	Selon arrêté d'autorisation d'occupation du domaine public	A la Police Municipale
	combien de temps? A tout moment pour accéder au garage Deux fois par jour en dépose minute A tout moment en dépose minute De 6h à 11h (sortie obligatoire) Au cas par cas Au cas par cas A tout moment en dépose minute	combien de temps? moyens? A tout moment pour accéder au garage Avec une vignette et sur appel à la borne Deux fois par jour en dépose minute Avec une vignette et sur appel à la borne A tout moment en dépose minute Avec une vignette et sur appel à la borne A tout moment en dépose minute Avec une vignette et sur appel à la borne De 6h à Ilh (sortie obligatoire) Sur appel à la borne Au cas par cas Selon arrêté d'autorisation d'occupation du domaine public A tout moment en dépose minute Sur appel à la borne Sur appel à la borne Sur appel à la borne



Le cœur de ville piéton mode d'emploi **VOUS AVEZ UNE QUESTION?** Pour une ville apaisée et respirable, Un numéro de téléphone gratuit la place des Héros devient 100% piétonne. joignable 24 h/24: Allo Mairie au 0 805 090 062 >> Toute l'année 7j/724h/24 Un accueil physique : Le Point Info Stationnement >>> Tous les véhicules motorisés sont strictement interdits sur la place des Héros.* 53 boulevard Faidherbe *sauf autorisation particulière. Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

arras.fr 🖪 💌

^{*} Sur présentation de la carte grise et du justificatif de domicile/commerce

Riverains, commercants, acteurs de la place des Héros, des solutions sur mesure existent pour répondre à vos besoins (voir tableau)

L'accès à la place est régi par des bornes électroniques. Tout véhicule motorisé autorisé doit se présenter à l'une des bornes escamotables :

- Présentez-vous en véhicule devant la borne.
- 왿 Signalez-vous à l'interphone.
- Attendez que la borne s'abaisse pour passer.

Respect et civisme:

- Ne jamais franchir une borne d'entrée ou de sortie en suivant le véhicule qui vous précède
- · Respectez le feu de signalisation.
- Roulez au pas (10 km/h maximum).
- Pour sortir : présentez-vous devant une borne et assurez-vous qu'elle se soit abaissée correctement.
- Le cœur de ville est placé sous vidéo protection : Toute anomalie de fonctionnement des bornes, tout acte de vandalisme ou incivisme seront détectés.



^{*} La ville d'Orras se dégage de toute responsabilité en cas d'accident